

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE
DELIBERATION N°2026/14B

Séance du 09 avril 2026

DELIBERATION QUI ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2026/14 DU
18/02/2026 POUR CAUSE D'ERREUR DE PLUMEL'an deux mille vingt six, le 09 avril, le Conseil Municipal de la commune de
Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien
MOUCHEBOEUF

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NORMANDIN Lionel,
CHARRASSIER Annie, BUREAU Gaëtan, ARNAUD Charlie, BASTERE Priscille,
CATTEAU Jean-Louis, FORTUMEAU Alexis, JOUVE Alexandra, METREAU
Christophe, MOULY-MESAGLIO Carine, PANNIER Anthony et STEVENS Catherine**Procuration(s) :****Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
27 mars 2026

Etai(en)t excusé(s) :BERNARD Marie, CHARRON Olivier, CHABOT Claire, CHAUSSAT Florian, GAY
Clémentine

Date d'affichage
10 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
NORMANDIN Lionel

10 avril 2026
et publication du
10 avril 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF,
Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025, le 09 avril
2026**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	14 230,79
- un excédent reporté de :	149 423,98
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	163 654,77
- un déficit d'investissement de :	4 385,42
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	4 385,42

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	163 654,77
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	4 385,42
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	159 269,35
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	4 385,42

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 09 avril 2026

Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance



Séance du 09 avril 2026

DELIBERATION QUI ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2026/15 DU 18/02/2026 POUR CAUSE D'ERREUR DE PLUME

L'an deux mille vingt six, le 09 avril 2026, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Ghislaine GUILLEMAIN, doyenne de la séance (Monsieur le Maire ayant quitté la salle du Conseil pour ne pas prendre part au vote),

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

GUILLEMAIN Ghislaine, NORMANDIN Lionel, CHARRASSIER Annie, BUREAU Gaëtan, ARNAUD Charlie, BASTERE Priscille, CATTEAU Jean-Louis, FORTUMEAU Alexis, JOUVE Alexandra, METREAU Christophe, MOULY-MESAGLIO Carine, PANNIER Anthony et STEVENS Catherine

Procurat ion(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
27 mars 2026

Etai(en)t excusé(s) :

BERNARD Marie, CHARRON Olivier, CHABOT Claire, CHAUSSAT Florian, GAY Clémentine

Date d'affichage
10 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 avril 2026
(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
NORMANDIN Lionel

10 avril 2026
et publication du
10 avril 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

réuni sous la présidence de Ghislaine GUILLEMAIN, doyenne de la séance

Investissement

Dépenses :	Prévu :	2 334 782,26
	Réalisé :	1 919 580,78
	Reste à réaliser :	188 522,00
Recettes :	Prévu :	2 334 782,26
	Réalisé :	1 219 591,08
	Reste à réaliser :	221 021,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	3 134 720,47
	Réalisé :	2 011 471,57
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	3 134 720,47
	Réalisé :	3 271 930,20
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-699 989,70
Fonctionnement :	1 260 458,63
Résultat global :	560 468,93

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

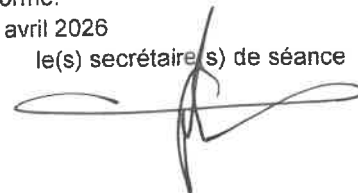
Ont signé et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 09 avril 2026

Madame Ghislaine GUILLEMAIN

le(s) secrétaire(s) de séance

AR Prefecture

017-211702410-20260416-D20260415B-DE
Reçu le 16/04/2026

COMMUNE DE MONTGUYON - Principal - CA - 2025

V ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2026

Présenté par La doyenne, Mme GUILLEMAIN G. (1).

A Montguyon, le 09/04/2026

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réunie en session 2ème ordinaire

A Montguyon, le 09/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante délibérante (2),(3),

ARNAUD Charlie	
BASTERE Priscille	
BUREAU Gaëtan	
CATTEAU Jean-Louis	
CHABOT Claire	Excusée
CHARRASSIER Annie	
CHAUSSAT Florian	Excusé
FORTUMEAU Alexis	
GAY Clémentine	Excusée
GUILLEMAIN Ghislaine	
JOUBE Alexandra	
METREAU Christophe	
MOULY-MESAGLIO Carine	
NORMANDIN Lionel	
PANNIER Anthony	
STEVENS Catherine	

Certifié exécutoire par La doyenne, Mme GUILLEMAIN G. (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2026, et de la notification en mairie, le 10/04/2026



AR Prefecture

017-211702410-20260416-D20260415B-DE
Reçu le 16/04/2026

- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.